



Défi de design urbain 2023

Concours d'idées étudiant pour la région de la capitale nationale

Réparer le tissu urbain pour créer un secteur du cœur de la capitale plus dynamique

1.0 Aperçu

Introduction

L'urbanisme et le design urbain ont le potentiel de transformer radicalement notre environnement collectif, en influençant et en facilitant la façon dont nous utilisons les espaces publics. Le Défi de design urbain est un concours qui invite les étudiants de partout au pays à proposer des concepts pour des lieux de la région de la capitale nationale (la région).

Le concours s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement reconnu au Canada. La CCN encourage la formation d'équipes interdisciplinaires pour considérer les questions d'urbanisme, d'aménagement extérieur, d'architecture, de planification autochtone et d'architecture paysagère.

Aperçu du Défi

Cette année, le concours portera sur la réparation du tissu urbain du secteur du cœur de la région. Il s'attaquera aux terrains vacants et sous-utilisés où des améliorations du point de vue du design urbain peuvent améliorer l'expérience du public.

Les étudiant(e)s sont invité(e)s à proposer des idées novatrices d'urbanisme et de design pour le corridor de la promenade Sussex, qui s'étend du Musée des beaux-arts du Canada au domaine de Rideau Hall (Ottawa, Ontario).

Pour obtenir des renseignements complets sur le Défi, [cliquez ici](#).

2.0 Contexte

Rôle de la Commission de la capitale nationale

La [Commission de la capitale nationale](#) (CCN) est la société d'État fédérale qui veille à ce que la capitale du Canada soit une source dynamique et inspirante de fierté pour tous les Canadiens et un legs aux générations à venir. La CCN est responsable de l'aménagement à long terme de la RCN et des approbations concernant les terrains et les immeubles fédéraux. En plus de ses rôles d'urbanisme et d'approbation, la CCN est aussi l'intendante et la gestionnaire de nombreuses propriétés importantes de la capitale, dont des immeubles et des lieux historiques, des lieux publics, des parcs, des places, des promenades, des terrains riverains et des espaces verts.

Aménagement de la capitale

Au sommet du Cadre de planification de la capitale se trouve le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 ([voir la section 6.0 pour de plus amples renseignements](#)). Il donne

une orientation concernant l'évolution des terrains fédéraux dans la RCN sur un horizon de 50 ans; il s'agit du document d'aménagement fondamental de la CCN. Le Cadre de planification de la capitale comprend également des plans de secteur qui précisent encore davantage les thèmes, les buts, les politiques et les stratégies pour des zones géographiques de la RCN. Le Plan du secteur du cœur de la capitale du Canada guide la prise de décisions et oriente les projets d'aménagement à venir concernant le centre de la région de la capitale nationale ([voir la section 6.0 pour de plus amples renseignements](#)).

3.0 Secteur à l'étude

À propos du corridor de la promenade Sussex

Le secteur à l'étude se trouve au centre de la RCN – les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau – connu sous le nom de « cœur de la capitale ». La promenade Sussex s'étend de la rue Rideau à la résidence officielle de la gouverneure générale du Canada, Rideau Hall. Le secteur compte un grand nombre d'institutions symboliques nationales, de paysages culturels, de commémorations et d'espaces ouverts publics, notamment le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre mondial du pluralisme, la Monnaie royale canadienne, l'Ottawa Rowing Club, Earnscliffe, le Conseil national de recherches Canada, le Monument à l'aviation du Commonwealth, l'île Verte, l'École Fraser, le McTaggart's Wall, le parc des Chutes-Rideau, le Jardin international de la paix et le 50 Sussex, qui abrite la Société géographique royale du Canada.

Une importante initiative est en cours pour réaménager la pointe Kiweki (l'ancienne pointe Nepean), l'espace public situé à côté du Musée des beaux-arts du Canada, et en faire une destination clé de la capitale. Afin de poursuivre sur cette lancée, la CCN est à la recherche de nouvelles idées pour le tronçon adjacent du corridor

de la promenade Sussex, délimité par le Musée des beaux-arts du Canada, et en faire une destination clé de la capitale. Afin de poursuivre sur cette lancée, la CCN est à la recherche de nouvelles idées pour le tronçon adjacent du corridor de la promenade Sussex, délimité par le Musée des beaux-arts du Canada, la rivière des Outaouais, le 50 Sussex et la rue MacKay ([voir la figure 1](#)). Le raccordement de ces destinations sera essentiel au développement de l'accès public du centre-ville à Sussex Nord.



Figure 1 : Secteur à l'étude

À propos du boulevard de la Confédération

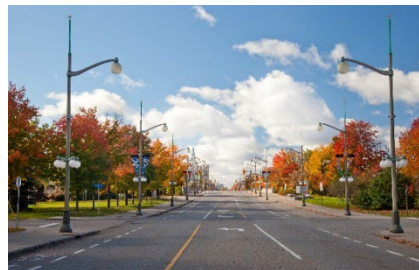
La promenade Sussex est un tronçon important du [boulevard de la Confédération](#), le parcours d'honneur et la voie de la découverte de la capitale qui entoure des parties des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. Les dignitaires étrangers



l'empruntent lors des défilés et des visites officielles. Formant une boucle de 7,5 kilomètres, le boulevard de la Confédération suit plusieurs rues d'importance symbolique longeant des terrains fédéraux et des points d'intérêt nationaux. Ce parcours d'honneur est caractérisé par de larges trottoirs bordés d'arbres, du mobilier urbain distinctif, une rangée de hauts lampadaires, chacun surmonté d'une feuille d'érable en bronze, ainsi que plusieurs belvédères et points de vue.

Un changement d'orientation

Comme de nombreuses grandes villes d'Amérique du Nord, la croissance du milieu du XXe siècle et les principes de planification modernistes ont entraîné la démolition de l'aménagement raffiné en faveur de bâtiments monolithiques sur de grands îlots ([voir la figure 2](#)). Par conséquent, l'utilisation des terres dans le secteur aujourd'hui comprend principalement des bureaux fédéraux, des édifices institutionnels et des ambassades. Bon nombre des utilisations fédérales dans le secteur empêchent l'accès du public en raison de leurs besoins en matière de sécurité. Ces conditions ont créé un environnement piétonnier qui semble détaché de son contexte. La CCN souhaite explorer les possibilités d'une meilleure intégration des institutions et des biens fédéraux dans ce secteur, ainsi que la réintroduction d'un aménagement plus raffiné afin d'ajouter du dynamisme, de créer une expérience piétonnière plus agréable et de créer une destination touristique plus forte. Le réseau de sentiers incomplets et les longues distances de marche constituent des défis supplémentaires à relever grâce à l'aménagement de ce corridor.



CAPITAL CORE AREA PLAN REVIEW | RÉVISION DU PLAN DU CŒUR DE LA CAPITALE
Sussex Corridor Area Figure-Ground: 1948 versus 2022
Forme urbaine du corridor Sussex: 1948 contre 2022



Figure 2 : Changements apportés à la forme construite, aux routes, aux chemins de fer et au littoral entre 1948 et 2022

Les rivières Ottawa et Rideau et les chutes Rideau contribuent de façon importante au caractère du secteur et rappellent le patrimoine aquatique de la région. La CCN souhaite accroître l'accès du public aux cours d'eau et la jouissance de ceux-ci grâce à une meilleure animation. Il existe d'importantes différences topographiques entre les cours d'eau et la promenade Sussex, ce qui pose des défis pour accroître l'accès du public et tirer pleinement parti de la rive de la rivière. De plus, la préservation et l'amélioration de l'escarpement sauvage pittoresque de la rivière des Outaouais demeurent importantes.

Au cours des prochaines années, la CCN mettra à jour le Plan du secteur du cœur de la capitale afin d'orienter l'aménagement des terrains fédéraux dans le secteur du cœur de la capitale, y compris le corridor de la promenade Sussex. Le Défi de design urbain offre l'occasion de contribuer au Plan par l'exploration d'interventions qui réintègrent un tissu urbain plus raffiné dans

le secteur à l'étude, tout en créant des destinations dynamiques grâce à la création d'espaces publics réfléchis.

LE DÉFI

Que faudrait-il faire dans le corridor de la promenade Sussex pour réparer le tissu urbain et créer un secteur du cœur de la capitale plus dynamique?

Les propositions devraient :

- accroître la vitalité du boulevard de la Confédération et des terrains fédéraux adjacents, et améliorer leur relation avec le tissu municipal adjacent;
- créer de nouvelles occasions pour le public d'accéder aux terres riveraines dans le but d'animer le secteur toute l'année, le jour et en soirée;
- relier les espaces publics existants surplombant la rivière des Outaouais à une promenade continue polyvalente;
- créer des lieux attrayants et dynamiques pour les personnes de tous âges et de toutes capacités;
- protéger et améliorer les vues importantes;
- présenter des concepts de design qui reflètent les principes de design autochtones;
- examiner les possibilités de mobilisation liée aux pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (c. à d. l'accessibilité universelle, le multiculturalisme et la mobilisation des Autochtones).

4.0 Détails du concours

4.1 Jury et critères d'évaluation

Un jury interdisciplinaire formé de professionnels de l'aménagement, du design et de la gestion de lieux examinera les propositions et choisira les gagnants du concours. La proposition

gagnante comprendra des concepts de design audacieux qui tiennent compte des aspects suivants :

- site contexte du lieu
- éléments marquants de durabilité
- mobilisation et principes de design autochtones
- caractéristiques environnementales et écologiques
- accès public et utilisation quatre saisons
- possibilités touristiques et récréatives
- plans directeurs et politiques à jour
- intégration avec les systèmes de transport en commun et multimodaux actuels
- possibilités d'accroître la mobilité active
- accessibilité universelle

4.2 Échéancier

6 décembre 2022	Lancement du concours
26 janvier 2023	Dernière journée pour s'inscrire
21 février 2023	Dernière journée pour envoyer des questions
28 février 2023	Séance d'information
28 mars 2023	Date limite pour soumettre sa proposition
Du 30 mars au 20 avril 2023	Examen des propositions par le jury
24 et 25 avril 2023	Communication avec les gagnants
24 mai 2023	Remise des prix dans la capitale

4.3 Prix

L'équipe du projet gagnant recevra le premier prix de 750 \$ et un voyage à Ottawa, la capitale du Canada. Un prix de 500 \$ sera remis à l'équipe en deuxième position.

Le jury peut également décerner des mentions honorables. Aucun prix en argent n'est associé à ces mentions.

L'équipe gagnante sera invitée à présenter ses idées lors d'une séance spéciale de remise de prix du Labo d'urbanisme de la CCN le **24 mai 2023**. Les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe gagnante seront payés (pour en savoir plus sur les règlements, consultez les renseignements ci-dessous, sous Renseignements sur la participation, Admissibilité).

6.0 Renseignements sur la participation

Admissibilité

Le concours s'adresse à tous les étudiants qui sont actuellement inscrits à un programme axé sur le design dans un établissement d'enseignement reconnu au Canada. Les équipes peuvent compter trois membres au maximum.

La CCN encourage les étudiants à former des équipes interdisciplinaires. Les propositions doivent tenir compte des aspects de l'urbanisme, de l'architecture, de l'aménagement extérieur, de l'accès public inclusif, de la mobilisation et des principes de design des Autochtones, de l'architecture et du design paysagers et de la planification des transports. Une équipe diversifiée dont les membres possèdent des compétences complémentaires augmente ses chances de réussite.

Inscription

L'inscription au Défi de design urbain est gratuite. Toutefois, les participants doivent s'inscrire pour recevoir un numéro d'équipe qui assure l'anonymat des présentations tout au long du processus d'évaluation. Une inscription est requise pour chaque projet soumis.

Les participants peuvent s'inscrire sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/evenements/le-defi-de-design-urbain-2023. En s'inscrivant, les participants acceptent toutes les [modalités du concours](#). La période d'inscription prendra fin le **26 janvier 2023**.

Questions et réponses

La CCN acceptera les questions concernant le concours jusqu'au **21 février 2023**. Les questions doivent être envoyées par courriel à <mailto:andrew.sacret@ncc-ccn.ca> ou à hilary.koum-Njoh@ncc-ccn.ca. La ligne d'objet doit contenir la mention « **Concours étudiant** ». Les réponses à toutes les questions seront affichées sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/evenements/le-defi-de-design-urbain-2023.

Foire aux questions

1. Les propositions doivent-elles respecter un budget précis? S'il n'y a pas de budget à respecter, le projet doit-il être idéaliste ou réaliste?

Il n'y a pas de budget précis à respecter. Les plans devraient certainement être ambitieux, mais il ne faut pas oublier que les propositions doivent aussi être réalisables.

2. Si vous souhaitez que des infrastructures de taille petite à moyenne fassent partie de la proposition, quel est le niveau de détail attendu pour les éléments architecturaux?

Nous souhaitons que l'infrastructure réponde aux objectifs des divers plans qui concernent l'espace que vous avez choisi. En ce qui a trait au niveau de détail, nous voulons des dessins conceptuels, et non des dessins d'exécution, pour les éléments architecturaux. Vous pouvez fournir les renseignements dans des plans, des dessins en élévation, ainsi que des vues en coupe et à hauteur des yeux.

Propositions

Les propositions peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (français et anglais). Elles doivent être envoyées au plus tard à **23 h 59, heure avancée de l'est, le 28 mars 2023**. Toutes les propositions devront être soumises au moyen du protocole de transfert de fichiers (FTP) de la CCN; des renseignements supplémentaires seront fournis aux participants après leur inscription. Aucune copie papier des documents ne sera acceptée.

Le Défi de design urbain est un concours anonyme. Aucun nom ou symbole d'identification des participants ne doit figurer sur les documents soumis ou dans les titres de fichiers.

Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :

- Jusqu'à deux panneaux de 60,96 cm x 91,44 cm (24 po x 36 po) en format PDF. Les titres de fichiers doivent comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « panneau_12345 »). Il faut utiliser le système métrique pour l'ensemble des dessins et des dimensions architecturales.
- Un énoncé écrit d'au plus 500 mots expliquant les idées soumises. Le fichier doit être en format texte (.txt) ou Word. Le titre du fichier doit comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « enonce_12345 »).
- Un document contenant les coordonnées de la personne ou de l'équipe participante. Le document doit comprendre le titre du projet, le nom du ou des participants et l'adresse courriel de la personne-ressource principale. Le titre du fichier doit comprendre le numéro d'inscription (p. ex. « coordonnees_12345 »). Les sources d'éléments provenant de tiers intégrés à la proposition doivent aussi être indiquées.

Règlements

Pour consulter les règlements complets, [cliquez ici](#).

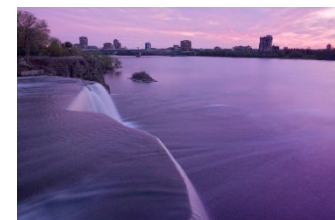
Propriété et droits d'auteur

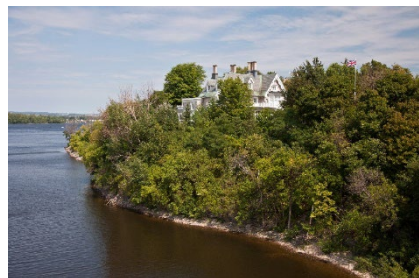
Chaque participant conserve la propriété des droits d'auteur associés aux propositions soumises.

En soumettant une proposition, les participants cèdent à la CCN une licence perpétuelle non exclusive d'utilisation, de reproduction, de publication, de modification, d'intégration dans d'autres travaux, de distribution et de promotion, en tout ou en partie, des éléments soumis à des fins commerciales ou non commerciales, dans tous formats, y compris imprimé, numérique, audio et vidéo, ou tout autre médium (actuellement connu ou qui serait mis au point ultérieurement), sous quelque forme que ce soit, sans limites territoriales et sans indication de source.

Garantie

En soumettant une proposition, les participants garantissent qu'il s'agit de travaux originaux. Consulter les règlements du concours de design pour obtenir plus d'information.





6.0 Ressources et références

Généralités

- [Commission de la capitale nationale. Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#)
- [Commission de la capitale nationale. Stratégie de développement durable 2018-2023](#)
- [Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada](#)
- [Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027](#)
- [Plan stratégique du Sentier de la capitale](#)
- [Commission de la capitale nationale, La protection des vues dans la capitale du Canada, novembre 2007 : Protéger l'intégrité visuelle et la primauté symbolique de nos monuments nationaux](#)

